

I. ECONOMIE, SOCIETE ET CULTURE EN FRANCE DEPUIS 1945

A. Les 30 Glorieuses puis le temps des Difficultés Economiques et Sociales

1. Des croissances exceptionnelles

a) Démographiques

Avant même la fin de la 2nd Guerre Mondiale la France connaît un renouveau du taux de natalité. Il correspond au **baby boom**, phénomène que l'ensemble des pays développés connaissent entre 1945 et le début des années 60. En France, il démarre plus tôt en raison de la politique nataliste de Vichy.

Le taux de fécondité atteint 2,6 enfants par femme. Lié à la baisse du taux de mortalité infantile et à l'augmentation de l'espérance de vie, la population augmente de 13 millions entre 1946 et 1976. Les moins de 20 ans constituent plus du tiers de la population dans les années 60.

C'est une situation tout à fait nouvelle au regard de la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle.

b) Economiques

Du Début des années 50 au milieu des années 70 la France connaît, comme tous les autres pays européens, une forte croissance (en moyenne 5,5%). Les facteurs sont multiples :

- Forte demande donc hausse de la consommation en raison de la croissance démographique et des crédits
- Effets du **taylorisme** et **fordisme** : baisse des prix en raison du développement du travail à la chaîne et du pouvoir d'achat en hausse
- L'Etat joue un rôle moteur dans l'activité économique en impulsant certains secteurs d'activités et en contrôlant de nombreuses entreprises (nationalisations et planification)
- Ouverture sur l'étranger, notamment avec la naissance de la **CEE** en 1957 qui permet à l'agriculture de se moderniser et de devenir l'une des 1^{ères} au monde.

2. naissance à une société de consommation

La baisse des dépenses pour les secteurs de 1^{ères} nécessité et l'augmentation de celles concernant des biens de consommation courants révèlent que les français sont entrés dans une société de consommation.

Cependant les dépenses pour l'alimentation restent importantes, elles augmentent pour l'habitat

Les types de produits concernés sont les équipements de la maison (électroménager) et l'automobile. (voir cours sur les Trente Glorieuses)

L'élévation du niveau de vie explique cette entrée dans la consommation de masse à partir des années 50. Le pouvoir d'achat augmente car le salaire moyen double entre 1950 et 1970 et continue de progresser après la fin des 30 Glorieuses. D'autres facteurs constituent un contexte favorable : la mensualisation généralisée des salaires, le recours de plus en plus important à la publicité et au crédit, de nouvelles méthodes de distribution par les hypermarchés, et une politique de redistribution assurée par l'**Etat-Providence**.

3. Mais qui se voient bouleversées à partir du milieu des années 70

a) Le choc pétrolier et les mutations industrielles

La hausse du prix du pétrole a des conséquences néfastes sur l'activité économique. S'y ajoute l'instabilité du dollar suite à la décision de **Nixon** de mettre fin à la convertibilité du dollar en or (en 1971) ainsi que des mutations technologiques accompagnées du passage du **fordisme** au **toyotisme** dans la gestion des entreprises : il s'agit alors d'un mode de production à flux tendus, réduisant les coûts de production et introduisant une flexibilité de l'emploi.

b) Une nouvelle situation économique et sociale

Les faillites d'entreprises se multiplient, ce qui entraîne donc des licenciements. En fait la France ne connaît que 2 années de récession, en 1975 et 1993, mais la croissance est très ralentie, il y a une forte inflation. Le chômage se développe et devient la préoccupation essentielle des français. Il y a donc des inégalités qui s'aggravent et des limites à l'accès de la société de consommation. Certains en sont exclus et la France connaît des formes de pauvreté qui sont en partie atténuées par des aides sociales de l'Etat (**RMI** sous M Rocard en 1988) et des actions caritatives, certains se retrouvent malgré tout dans une situation d'exclusion complète (**SDF**). Les effets politiques induits de cette crise économique sont connus : montée de l'extrême droite, individualisme ou communautarisme, retour du religieux, défiance à l'égard du politique, abstention etc...

4. Un monde du travail transformé

a) La « fin des paysans »

L'agriculture a connu plusieurs évolutions :

- Modernisation par la mécanisation, augmentation de la taille des exploitations suite au **remembrement** des exploitations facilité par la PAC, adaptation à la demande des consommateurs d'où le choix de produits nouveaux
- Chute du nombre d'actifs travaillant dans ce secteur

Les agriculteurs en France sont passés de 7 millions en 1946 à 2 millions en 1975 et moins d'1 million aujourd'hui. Ils sont le plus souvent diplômés, ce sont de véritables chefs d'entreprise à la tête d'assez grandes exploitations et employant des ouvriers agricoles peu qualifiés, pleinement intégrés dans la filière agroalimentaire, parfois endettés et subventionnés.

b) Le recul du monde ouvrier et de la culture ouvrière

L'Augmentation marquée du secteur secondaire de la fin de la 2nd GM au début des années 70 s'est arrêtée, puis la France a connu une diminution du nombre d'emplois industriels et de la part du secteur secondaire dans son économie. Après être passés de 6,5 millions en 1954 à 8,5 millions en 1975 le nombre d'ouvriers a baissé jusqu'à 6,2 millions en 2002. Cela est imputable à la **robotisation** et à des mutations industrielles qui nécessitent d'avantage d'emplois de techniciens, d'où une baisse du nombre d'emplois ouvriers et une précarisation des ouvriers peu qualifiés, atteints massivement par le chômage à partir des années 80.

Cela s'accompagne de la fin du mode de vie et d'une culture d'un groupe social jusque là bien individualisé mais qui a perdu ce qui faisait sa spécificité notamment par l'adoption d'un monde de vie semblable à celui des autres catégories socio-professionnelles. Ce groupe ne disparaît pas cependant mais s'est transformé et a connu pour une partie, une élévation de son niveau de vie, donc l'accès à des possibilités de vie différentes et à plus grand brassage social.

c) Le développement des classes moyennes et du secteur tertiaire

Cadres et employés appartiennent aux classes moyennes qui ont vu leur nombre augmenter. Ces classes moyennes sont hétérogènes car elles rassemblent des cadres supérieurs et des employés ayant des revenus et des pouvoirs d'achat très différents, mais elles partagent les mêmes aspirations et habitudes de consommation. Elles constituent la génération du **baby-boom**. C'est en 1975 que le seuil de la pop active occupée par le tertiaire passe le seuil des 60%. Cela correspond à une économie de pays développés qui se sont tertiariés. (là encore voir cours sur l'histoire économique depuis 1945)

B. De Nouveaux Modes de Vie

1. Une société urbaine

3 facteurs expliquent cette urbanisation : **l'exode rural**, **l'arrivée d'immigrés** en raison du manque de main d'œuvre, **l'excédent naturel**.

Durant les 30 Glorieuses, les villes gagnent 13 millions d'habitants entre 1954 et 1975, notamment Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Grenoble et Montpellier. La part de l'agglomération parisienne dans la pop totale avoisine les 16%. Les 30 Glorieuses sont marquées par le développement des **banlieues** et de l'habitat **péri-urbain**, la construction de grands ensembles qui ont vu émerger des cités avec des tours de 15 ou 30 étages. Dans les années 50 et 60 il y a une crise du logement, (voir l'hiver 1954 et l'appel de l'abbé Pierre), d'où l'intervention de l'Etat avec l'aide au logement **HLM** et la mise en place des **ZUP**.

L'espace urbain est ainsi profondément remodelé, avec des villes dont les quartiers se transforment, des banlieues où se côtoient habitats pavillonnaires, tours, auxquelles s'ajoutent des grandes surfaces, puis une extension du bâti sur les espaces fonciers naturels disponibles : la **périurbanisation**.

Par la suite cette urbanisation donne naissance à une crise dans certains milieux ruraux, conséquence d'une **désertification** : perte d'habitants, disparition des commerces (ex le Massif Central)

2. Avec une culture de masse et un mode de vie renouvelé

a) L'apparition de nouveaux médias de communication et l'impact d'autres

La prise de pouvoir de la télé :

- 1949 : RTF, 2 speakerines, 1^{er} JT
- 1974 : TF1, A2, FR3, une nouvelle organisation au sein de l'ORTF
- 1984 : lancement de Canal +
- 1985/1987 : ouverture aux chaînes privées, privatisation de TF1
- 1996 : lancement des bouquets satellites

En 1960, 5 ans après sa véritable arrivée dans les foyers, 15% des ménages sont équipés d'un téléviseur. En 1965 : 57%. C'est un facteur déterminant de **l'homogénéisation** des pratiques culturelles, puisque tout le monde a désormais accès aux mêmes informations, mêmes distractions.

Les mutations des médias traditionnels :

- La radio : elle est présente dans tous les foyers, son essor a commencé avant la 2nd GM, mais durant les 30 Glorieuses elle est à son apogée grâce aux progrès techniques et aux jeunes. (rôle de « Salut les Copains »)
- La presse : les principales mutations concernent les publications à destination de la jeunesse même si se développe la diffusion d'hebdomadaires d'information ou celle de presse people.

D'abord avec le développement d'un récent type de publication (années 20), la BD, qui trouve son essor en Europe et donc en France à partir des années 60, et qui est lue avant tout par les jeunes est représentée par des revues comme le journal de *Tintin*, *Pilote*, *Pif* ... et par des albums de série : *Astérix*, *Lucky Luke* ... et par l'essor des magazines exclusivement destinés à la jeunesse.

La période récente : marquée par les NTIC (Internet, le poids croissant des réseaux sociaux etc..)

b) La place croissante des jeunes et des femmes

La place des jeunes devient donc de + en + importante. L'enfant a pris une place primordiale dans la société et la famille, et ce en partie grâce à l'évolution des mentalités suite à mai 1968.

Les femmes voient elles aussi leur place se modifier : accès à la citoyenneté par le droit de vote en 1945. Elles occupent le plus souvent des emplois peu qualifiés. 3 changements au cours de cette période :

- A partir des 30 Glorieuses il y a un développement du travail féminin.
- Les décennies récentes voient les femmes avoir un accès plus important aux postes de responsabilité avec en 1983 une loi votée sur l'égalité professionnelle.

- Les femmes contrôlent progressivement leur maternité : loi Neuwirth sur la contraception, (votée en 1967, appliquée en 1972) et la loi Veil sur l'avortement en 1975.

Ces évolutions sont la conséquence d'une évolution des mentalités et du combat mené par les femmes.

La nouvelle place des jeunes et des femmes s'accompagne également d'un nouveau visage de la famille :

- De + en + la cellule familiale est réduite aux parents et aux enfants
- L'institution du mariage connaît une crise avec la forte progression du nombre de divorces à partir du milieu des années 75 et du nombre de couples vivant en concubinage.

Ainsi de nouveaux modes familiaux sont apparus avec des couples et des enfants nés hors mariage, des familles monoparentales, des familles reconstituées.

c) L'accès à l'éducation et à la culture

Avant 1975, les élèves pouvaient connaître divers parcours au sortir de l'école primaire, qui correspondaient à des formations différenciées liées à l'existence de filières différentes. La **loi Haby** en 1975 met en place le collège unique, cad l'accès pour tous à une même formation. L'accès au secondaire est une réalité dans les années 1950/1960. Entre 1956 et 1972, le nombre d'élèves du secondaire passe de 1,5M à 5M, de même pour les enseignants : 263 000 à 900 000. Le pourcentage d'élèves accédant au bac passe de - de 20% en 1970 à 30% en 1986 et à + de 60% en 1990 et 80% de nos jours.

Cette **démocratisation** de l'école s'accompagne d'un accès à la culture pour un plus grand nombre. C'est la conséquence de l'élévation du niveau de vie qui permet d'avoir des moyens financiers pour les loisirs : achats de places de cinéma, de journaux et de livres. Conséquence également d'une politique culturelle de l'Etat :

- Action de 2 ministres de la culture : **A. Malraux** sous De Gaulle et **J. Lang**.
- Réalisation de grands travaux qui relève surtout de l'initiative présidentielle
- Initiatives intellectuelles voulant permettre au peuple d'accéder à la culture.

L'Etat soutien la création artistique par une politique de commandes publiques aux artistes et par l'octroi d'avances sur recettes pour la production cinématographique.

d) De nouvelles pratiques religieuses

On constate, entre la fin de la **2nd GM** et nos jours, une très nette évolution dans les pratiques religieuses et les rapports du religieux avec la société.

En milieu urbain et ouvrier, on constate une **chute des pratiques religieuses** et notamment une **déchristianisation**. La majorité de ceux qui se disent croyants ne suivent que de très loin les prescriptions et ne respectent que certaines traditions, notamment les fêtes religieuses. Cette **déchristianisation** s'accroît au moment des **30 Glorieuses** :

- un bouleversement au sein des catholiques à la suite du **concile Vatican II** (1962/1965) qui introduit certaines libertés et renonce à l'usage du latin dans le culte.
- La volonté d'affirmer leur appartenance religieuse pour certains des 2 minorités **juive** et **musulmane**. Cela se traduit par la revendication de pratiques de repli communautaire, de liens plus étroits avec Israël ou lors des pèlerinages.
- L'existence d'intégrismes : catholiques (avec des groupes minoritaires et des réseaux comme l'Opus Dei par exemple), des hassidim juifs ou encore des salafistes musulmans par exemple.
- De nouvelles attentes spirituelles. Se développe la croyance au **spiritisme**, aux **phénomènes paranormaux**, **l'adhésion à des sectes**.

e) Une civilisation de loisirs

La réduction hebdomadaire et annuelle du temps de travail a entraîné une augmentation du temps libre, alors que l'élévation du niveau de vie a permis de consacrer une partie de ce temps libre aux loisirs. Plus de 2/3 des français partent aujourd'hui en vacances, contrairement aux années 1960, où moins de la moitié pouvaient le faire. Les vacances sont très différentes selon les milieux sociaux : séjour dans la famille, en gîte rural ou camping, en location, en hôtel. La télévision et le cinéma restent des pratiques communes au plus grand nombre. D'autres reflètent la diversité **socio-culturelle** et **générationnelle** : jardinage/bricolage ou fréquentation de musées, internet/jeux-vidéos, pratiques sportives avec des activités populaires et d'autres pratiquées par une minorité.

II. LA FRANCE DANS LE MONDE

A. La Politique Etrangère Pendant la IV^{ème} République

1. L'Atlantisme

a) Les contraintes économiques jouent un rôle majeur dans la politique extérieure française

Face à des difficultés financières très importantes, à l'urgence de la reconstruction et à une vague de grèves qui font craindre une expansion du communisme à l'Ouest, la France demande l'aide des Etats-Unis : de 1948 à 1952, elle reçoit une première aide financière (= **accord de Blum/Byrnes**) de 650 millions de Dollars, puis 20% des fonds américains pour l'Europe via le **plan Marshall**. En contrepartie, le commerce extérieur français s'oriente durablement vers la zone dollar.

b) De plus, Paris sollicite une alliance militaire avec les Etats-Unis

Le 17 mars 1948, le pacte de Bruxelles place la France, la Grande-Bretagne et le Bénélux sous la protection américaine. Le 4 avril 1949, la France signe le **traité de Washington** qui donne naissance à l'**OTAN** et se place sous un commandement américain. Dans le cadre de l'entrée dans l'**OTAN**, la France doit soutenir les troupes américaines en Corée et faire installer des bases militaires américaines en France.

2. Se positionner entre les 2 Grands

a) La France s'efforce de sauvegarder son indépendance en pratiquant une politique étrangère originale

Dès novembre 1944, **De Gaulle** se rend à Moscou où il signe un traité d'alliance défensive et d'assistance économique mutuelle. Les relations avec les Etats-Unis se tendent à propos de l'Allemagne, que les successeurs du général **De Gaulle** tiennent à affaiblir. Mais le ministre français des Affaires étrangères, **Georges Bidault**, doit céder lors de la **conférence de Londres** en juin 1948 : la zone d'occupation française en Allemagne fusionne avec la zone américaine et britannique, prélude à la création de la **RFA**.

b) La France soutient la construction européenne

En 1951, le ministre des Affaires étrangères, **Robert Schuman**, propose la création du **pool charbon-acier**, devenu **CECA** qui incarne la première naissance de l'Europe. En revanche, l'hostilité d'une large part de l'opinion publique, des communistes et des gaullistes fait échouer le projet de **Communauté européenne de défense (CED)** en 1954. Cet échec illustre la méfiance de la France à l'égard du réarmement allemand et la crainte d'une perte de souveraineté. Il faut attendre le 25 mars 1957 pour que soient signés, à Rome, les traités instituant le **Marché commun** et l'**Euratom**. La France espère ainsi ériger un troisième pôle entre les deux « Grands » par le traité de Rome.

3. La politique coloniale

a) Affaiblie au sortir de la guerre, la France tient néanmoins à s'affirmer sur la scène internationale

En 1945, grâce à l'action du général **De Gaulle**, la France a pu se ranger parmi les pays vainqueurs. Même si elle est absente de toutes les conférences internationales qui réorganisent l'Europe, elle obtient une zone d'occupation en Allemagne et participe à la **Conférence de San Francisco** (avril-juin 1945) où elle reçoit l'un des cinq sièges permanents du **Conseil de sécurité de l'ONU**, s'affichant ainsi comme une grande puissance.

b) L'Empire colonial demeure le principal gage de son rang mondial

Lors de la 2nd **GM**, les colonies ont largement participé à l'effort de guerre. Les Forces françaises libres sont en grande partie constituées d'Algériens et de Marocains. C'est pourquoi, la conférence africaine française de Brazzaville en 1944 visait à améliorer la situation des colonies et des colonisés, en leur accordant plus de liberté et en les associant davantage à la gestion de leurs propres affaires, mais elle écarte toute idée d'indépendance. Dès 1945, les gouvernements français sont confrontés à des révoltes en Afrique du Nord (Sétif) et surtout en Asie du Sud : la France commence alors à s'interroger sur l'évolution du statut de ses colonies. La **nouvelle Constitution**, adoptée le 21 septembre 1946, institue l'**Union française**. La France réforme son **Empire colonial**, mais c'est pour maintenir le principal pilier de sa puissance : la tutelle sur les colonies, devenues « **Départements et Territoires d'Outre-mer** », reste totale et la distinction entre colons et colonisés est maintenue par la création de deux collèges électoraux séparés qui assurent la prédominance de la minorité européenne.

c) La France doit néanmoins amorcer une décolonisation

Le 2 septembre 1945, **Hô Chi Minh** proclame l'indépendance du Vietnam. Après avoir, dans un 1^{er} temps, reconnu la République démocratique du Vietnam, la France se lance à la fin de 1946 dans une guerre de reconquête de l'Indochine. **L'indépendance est finalement octroyée en 1954** après la défaite militaire de Dien Bien Phû, le 7 mai 1954. Peu après, en novembre 1954, une autre guerre coloniale commence en Algérie. Dans le reste du Maghreb, la négociation prévaut et permet au Maroc et à la Tunisie d'accéder à l'autonomie puis à l'indépendance en 1956. La même année, la crise de Suez illustre la relégation de la France au rang de puissance moyenne.

B. La Politique Etrangère Gaullienne

1. La décolonisation

a) Dès 1958, De Gaulle engage la France dans la voie de la décolonisation totale

Le remplacement de l'Union française par la Communauté française offre aux colonies la possibilité d'acquiescer l'autonomie interne puis l'indépendance : de 1958 à 1960, les colonies africaines accèdent à l'indépendance complète, sauf l'Algérie où la répression s'intensifie. Mais face à la pression internationale, De Gaulle engage des négociations avec le FLN qui aboutissent aux accords d'Evian le 18 mars 1962. L'indépendance acquise dans un contexte dramatique entraîne le retour précipité de près d'un million de pieds-noirs d'Algérie.

b) La France s'est libérée de son « fardeau colonial »

C'est la fin d'une longue période de luttes coloniales, mais aussi du rêve impérial. La plupart des nouveaux Etats issus de l'ancien empire restent liés à la France par des traités organisant la coopération : la France soutient ces jeunes Etats dans les domaines économique, culturel, militaire et politique, ce qui lui permet de conserver son influence mondiale et son prestige.

2. De Gaulle et la construction européenne

a) La France doit assurer elle-même sa protection

Pour assurer l'indépendance nationale et « une certaine idée de la France », le général De Gaulle poursuit l'aventure nucléaire née avec la création du Commissariat à l'énergie atomique (1945), et fait de la dissuasion nucléaire un des piliers de sa politique extérieure. Le 13 février 1960, la première bombe atomique explose sur la base saharienne de Reggane. Malgré l'hostilité générale croissante, la première bombe H explose à Mururoa (Pacifique) en août 1968 et le premier sous-marin nucléaire, le Redoutable, entre en service en 1971. Dénonçant la suprématie économique et technologique des Etats-Unis, De Gaulle convertit en or les dollars détenus par la Banque de France, développe les secteurs de pointe avec la construction de l'avion supersonique le Concorde ou encore avec le plan Calcul qui vise à développer l'informatique. Dans le même temps, il cherche à assurer une indépendance de la France à l'égard des Etats-Unis et reproche les positions atlantistes des britanniques dont il s'oppose à l'entrée dans la CEE (« le cheval de Troie » des américains).

b) La France renforce son rôle dans la construction européenne afin d'équilibrer le poids des deux Grands

De Gaulle voit l'Europe comme une libre association d'Etats souverains dont l'union doit permettre de peser face aux Etats-Unis. En revanche, il est très hostile au principe supranational. Il estime que la construction européenne ne peut durer que si elle s'appuie sur la réconciliation franco-allemande. C'est ce que traduit la signature du traité de l'Elysée (23 janvier 1963) avec le Chancelier Adenauer, qui prévoit des rencontres pluriannuelles entre chefs d'Etats et de Gouvernement. Ce texte aboutit à la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (1963). Le couple franco-allemand devient alors le moteur de la communauté européenne. Mais l'attitude du général De Gaulle face à la CEE et à ses élargissements demeure prudente. Il oppose à deux reprises le veto de la France à l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun, en 1963 et en 1966-1967, parce qu'il juge les Britanniques trop proches stratégiquement des Etats-Unis, trop « atlantistes ».

3. L'obsession américaine de De Gaulle

a) La politique d'indépendance de De Gaulle implique le maintien d'une distance à l'égard des Etats-Unis

Depuis le début de la Guerre froide, la France s'est rangée dans le camp occidental. Cependant, l'arrivée au pouvoir du général De Gaulle marque le début d'une attitude plus critique à l'égard des Etats-Unis. La fin de la décolonisation, l'affaiblissement du bloc soviétique et le développement de la force de frappe française permettent à De Gaulle de retirer la France du commandement militaire de l'OTAN, le 21 février 1966, afin de se dégager de la tutelle militaire américaine tout en restant dans l'organisation. Parallèlement, il critique la politique américaine à Cuba, condamne l'escalade de la guerre du Vietnam et soutient les revendications indépendantistes québécoises en 1967. Néanmoins il soutient les Etats-Unis dans la crise de Berlin.

b) Cette distance prise avec les Etats-Unis coïncide avec un rapprochement avec l'URSS

Les contacts avec l'Union soviétique sont nombreux : en 1960, Khrouchtchev est à Paris et, en 1966, De Gaulle se rend en visite officielle en URSS. L'Union soviétique signe avec la France des accords bilatéraux de coopération économique et technique. Une politique d'ouverture prudente se fait en direction des démocraties populaires et se traduit par des visites présidentielles : Pologne (1967), Roumanie (1968). Dans la même logique, en 1964, la France est le 1^{er} pays du bloc occidental à reconnaître la Chine communiste. Tout cela rentre dans la politique d'indépendance nationale voulue par De Gaulle.

c) La France se tourne vers les Etats du Tiers-Monde

De Gaulle, fort de son image de décolonisateur, multiplie les visites officielles, en particulier en Afrique. Parallèlement, à partir de 1962, il initie une politique arabe ambitieuse qui traduit la volonté d'établir une collaboration étroite entre les Etats arabes et la France. En 1967, la France condamne l'attaque israélienne lors de la guerre des Six-jours et critique l'occupation des territoires arabes par les Israéliens.

C. La Politique Extérieure Depuis De Gaulle

1. L'héritage du gaullisme se perpétue

a) Les piliers de la politique d'indépendance sont maintenus

Les principes gaulliens marquent fortement la diplomatie française. La dissuasion nucléaire, le développement d'une industrie nationale d'armement et le retrait du commandement intégré de l'OTAN demeurent les fondements de la politique de défense. Cependant, depuis une dizaine d'années, la France s'est rapproché de l'OTAN participant à la plupart de ses opérations

militaires, du Kosovo à l'Afghanistan. En 2007, **Nicolas Sarkozy** a même organisé le retour de la France dans l'OTAN dans le cadre d'une politique globale de défense européenne et renoué avec l'atlantisme.

b) Les chefs d'Etat français cherchent toujours à se démarquer des Etats-Unis

« Amis, alliés mais pas alignés », cette formule de l'ancien ministre des Affaires étrangères **Hubert Védrine** résume l'état des relations de la France avec les Etats-Unis. Ainsi peut se justifier la condamnation par **F. Mitterrand** de l'initiative stratégique de défense lancée par le Président **Reagan** en 1985, mais aussi l'intervention militaire française aux côtés des Etats-Unis, et, sous l'égide de l'ONU, lors de la **guerre du Golfe** en 1991. En 2003, le Président **J. Chirac** menace d'utiliser son droit de veto à l'ONU pour tenter d'empêcher l'intervention militaire américaine en Irak. La voix de la France, par un célèbre discours de Dominique de Villepin à l'ONU a refusé de suivre la guerre préventive déclenchée par G Bush

Il n'en reste pas moins que la diplomatie française reste tributaire des Etats-Unis, seule puissance à pouvoir intervenir partout dans le monde. En 2007, le Président **Nicolas Sarkozy** exprime sa volonté de rapprochement avec les Etats-Unis.

c) Les relations avec les pays du Sud se maintiennent

Avec la **Convention de Lomé** depuis 1975, devenus en 2000, l'accord de Cotonou, l'Europe et la zone **ACP** (Afrique Caraïbes, Pacifique) ont établi une coopération commerciale. **Les accords de Matignon** (1988) et **de Nouméa** (1998) permettent eux à la Nouvelle-Calédonie de se diriger par étapes vers l'indépendance. La France reste très présente dans les pays du Sud dont dépend son accès aux matières premières et à l'énergie : elle intensifie ses échanges avec le monde arabe. Grâce à la coopération, la France conserve une forte influence notamment en Afrique qui reste longtemps son « **pré carré** ». Son action est parfois contestée pour son soutien à des dictatures et son **néocolonialisme** (« **Françafrique** »). A partir de 2007, **N. Sarkozy** annonce une évolution de l'aide au développement accordée à l'Afrique. Toutefois, lors du printemps arabe, et la révolution tunisienne, le rôle de la France au Maghreb est remis en cause et l'intervention en Lybie réaffirme un interventionnisme français dans la région.

2. La France, puissance européenne

a) Le couple franco-allemand reste le moteur de la construction européenne

V. Giscard d'Estaing et **H. Schmidt**, puis **F. Mitterrand** et **H. Kohl** sont à l'origine de nombreuses avancées en matière européenne. En 2003, la commémoration du 4^{ème} anniversaire du **traité de l'Elysée** a été l'occasion, pour **J. Chirac** et **G. Schröder**, de renforcer le couple franco-allemand par le lancement d'un vaste programme de coopération dans tous les domaines. Parallèlement, la France favorise l'élargissement de l'Europe : **G. Pompidou** accepte l'adhésion de la Grande-Bretagne à la **Communauté économique européenne** (1973) qui continue ensuite à s'élargir vers le nord puis vers le centre et le sud jusqu'en 1995. La France ratifie le **traité de Maastricht** qui donne naissance au **Marché unique** et à l'**euro**.

b) Depuis les élargissements de l'UE vers l'est, la France perd sa position centrale

En 2004 et en 2007, l'UE intègre 12 nouveaux Etats de l'Est et du Sud-Est du continent. Cet élargissement déplace le centre de gravité de l'UE au profit de l'Allemagne qui renoue avec son projet historique de « Mitteleuropa ». Depuis le rejet du projet de **traité constitutionnel européen** par référendum, en 2005, la France semble perdre son rôle de moteur de l'UE. Voulant reprendre l'initiative **N. Sarkozy** et la chancelière allemande, **A. Merkel**, sont parvenus à faire accepter un traité européen dit « simplifié » lors du sommet de Lisbonne, en juin 2007. La crise de la zone euro a positionné le couple franco-allemand comme un acteur majeur dans la gestion de la crise grecque.

3. La France est-elle encore une grande puissance ?

a) La France conserve son poids politique particulier

Puissance nucléaire, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, elle dispose d'un important réseau diplomatique (le 2^{ème} du monde). Par ailleurs, membre du G8, 6^{ème} PIB mondial, 1^{ère} destination touristique au monde, 4^{ème} destination des IDE, la France est bien intégrée dans l'espace économique mondial.

b) La France veut maintenir sa place dans le nouvel ordre mondial

Cependant, à l'échelle mondiale, les Etats-Unis conservent l'**hégémonie** politique et militaire et la France subit la concurrence croissante d'Etats en fort développement comme la Chine et des pays émergents en général. L'armée française participe activement aux opérations militaires engagées en Bosnie puis au Kosovo, dans un cadre **multilatéral** (ONU ou OTAN) en Afghanistan et, plus récemment, en Lybie.

c) La France mise beaucoup sur son image et sur son influence culturelle

Son influence est relayée par la **francophonie**. Depuis 1990, elle développe un discours éthique qui s'appuie sur la défense des droits de l'homme, la défense de son exception culturelle et le respect du droit international et plus récemment sur la protection de la planète face à la question du réchauffement climatique. Le **soft power** de la France est renforcé par l'action d'importantes **ONG** comme **Médecins du Monde**, et par des projets culturels ambitieux comme l'implantation d'un « **Louvre** » et d'une **Sorbonne** à **Abu Dhabi** (Emirats arabes unis).